

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 20 décembre 2016

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de M. LECRIVENT, de Mesdames RIVELON et SARPAUX, ayant donné respectivement pouvoir à M. le Maire, à Madame ALLEXANDRE et à Monsieur SALOMÉ, de Mme CUGNY Catherine et CUGNY François, de M. CUVILLIER, absents excusés, de Mme WATTEZ.

Présidence de Monsieur Marc SARPAUX, Maire

1°) Le Conseil prend connaissance de la liste des opérations subventionnables au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'exercice 2017 et notamment l'aménagement d'équipements sportifs qui pourraient être subventionnés à hauteur de 25 %.

2°) Décide de retenir le projet de création d'un terrain multisports aux abords des écoles, le coût estimatif d'un tel aménagement pouvant être de l'ordre de 69 375 € HT.

3°) Accepte de fixer une redevance forfaitaire de 180 € TTC pour le contrôle des raccordements d'assainissement (collectif et non collectif) à effectuer dans le cadre de constructions neuves, de création de logements dans d'anciens bâtiments, de vente d'immeubles, et de toutes constructions se raccordant au réseau.

4°) Autorise M. le Maire à signer l'arrêté modifiant la limite d'agglomération à l'entrée sud sur la RD 940.

5°) Prend connaissance du bilan de fonctionnement des deux terrains de camping et des recettes qui restent stables malgré la hausse des tarifs.

6°) Décide de majorer d'environ 3 % pour 2017 le tarif du forfait annuel pour les 2 campings.

7°) M. le Maire fait savoir que lors de sa séance du 14 décembre, le Conseil Communautaire a décidé de reprendre la zone d'activités légères à compter du 1^{er} janvier 2017

8°) Rappelle que la promesse de vente de la dernière parcelle de la zone à la SCI Romy & Co va être signée ce jeudi 22 décembre.

9°) Sont évoqués :

- Des travaux à envisager en 2017 sur l'école maternelle,
- La mise à disposition de la cuisine des Boucaniers à un infirmier d'Audresselles,
- L'acquisition d'un véhicule d'occasion,
- La modification des jours et horaires d'ouverture de la mairie,
- La date de la cérémonie des vœux qui pourrait se tenir le 14 janvier,
- La Fête du Parc qui pourrait avoir lieu à Audinghen en 2017

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Marc SARPAUX

